

Résidence Madeleine BRES

Sur le campus de ONIRIS Nantes – Site de la Géraudière *formations Ingénieur - TS*
(ouverte depuis le 1/09/ 2015)



Résidence Madeleine BRES

Rue Pierre Adolphe Bobierre - 44300 Nantes

A 2 minutes à pied d'ONIRIS Géraudière

A 15 minutes en voiture d'ONIRIS La Chantrerie

A 45 minutes en transport en commun d'ONIRIS La Chantrerie

Bus 50 et 96 (arrêt Géraudière)

Tram 2 (arrêt Santos Dumont)

Les logements sont équipés de : lit, table, chaise, bureau, meuble de rangement, réfrigérateur.

T1 : cabine douche-sanitaire et kitchenette individuelles

T3 : 2 chambres-sanitaires et cuisine en colocation.

Badges, parking, garage à vélos - Accès à internet haut débit via SFR WiFirst

Types de logements : 192 logements T1 de 18m² et 44 logements T3 de 36m² en colocation

Loyer : environ 321,55€ (T1) et 325,21€ (T3/Étudiant, 2 étudiants) **Toutes charges comprises** (Hors APL)

➔ **Pour avoir accès à cette résidence, les étudiants ou apprentis doivent ouvrir au plus vite, un Dossier Social Etudiant sur le site du CROUS www.crous.fr, sans attendre la confirmation de principe d'Oniris (que vous soyez boursier ou non).**

La demande de logement ci-dessous est à retourner au plus vite à Oniris, ou **par mail à contact.logement-bres@oniris-nantes.fr**.



DEMANDE DE LOGEMENT EN RESIDENCE MADELEINE BRES 2020/2021 (hors renouvellement)

NOM et Prénom :

Adresse parentale :

N° Téléphone : adresse mail :

Admis à Oniris Site La Géraudière en filière INGENIEUR Préciser le concours d'accès :

en filière BTS

Admis à Oniris Site La Chantrerie en filière VETERINAIRE Préciser le concours d'accès :

Je demande un logement de type T1
 de type T3 (colocation)

➤ Etiez-vous boursier/e en 2019-2020 ? oui Echelon : non

Si vous êtes en « OUI DEFINITIF » pour votre affectation à ONIRIS, vous recevrez alors un courriel de confirmation de votre réservation (sous réserve des places disponibles). Puis, toutes les informations vous seront données par le CROUS (nb : le service à Oniris/résidence est fermé du 1^{er} au 16 août 2020)

Si vous êtes en « OUI MAIS », votre dossier sera mis en attente et sera traité sous réserve des places disponibles au moment de votre passage en « OUI DEF ».

En cas d'attribution d'un logement et d'une démission sans en avertir nos services, vous devrez régler les premiers loyers.

Date

Signature